

la présidence soit possible. Si celle-ci a rendu une décision relativement à un concours donné de circonstances, il serait très irrégulier pour elle, je pense, de rendre, deux jours plus tard, une décision différente à l'égard des mêmes circonstances.

Le député a fait grand état de la décision de la présidence pour ce qui est des déclarations faites à l'extérieur de la Chambre. Il connaît même mieux que moi les décisions rendues en 1964, sauf erreur, par mon distingué prédécesseur, M. l'Orateur Macnaughton, au sujet des déclarations faites à l'extérieur de la Chambre. Étant Orateur suppléant à l'époque, je suivais ces questions avec intérêt et, si ma mémoire est fidèle, le député du Yukon avait fait une intervention très énergique au cours de laquelle il avait prié la présidence d'établir une distinction entre les déclarations faites à l'extérieur de la Chambre et les déclarations à la Chambre.

Je pourrais ajouter que depuis lors, la présidence a parfois eu recours aux arguments invoqués par le député du Yukon cette fois-là. La présidence avait approuvé le vigoureux plaidoyer du député et les arguments qu'il avait fait valoir s'appliquent aussi aux circonstances actuelles. Je ne crois pas pouvoir modifier ou renverser une décision rendue dans un concours de circonstances semblables, et j'estime donc que ni la Chambre ni un comité ne peuvent être saisis de la question en ce moment puisque, de prime abord, la question de privilège ne se pose pas.

## AFFAIRES COURANTES

### LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

#### DÉPÔT DU COMMUNIQUÉ OFFICIEL

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, en vertu de l'article 41(2) du Règlement, j'aimerais déposer des exemplaires en anglais et en français du communiqué de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres qui s'est terminée hier.

\* \* \*

### LES FRUITS

#### OCTROI DE PAIEMENTS AUX PRODUCTEURS DE BLEUETS ET DE SUBVENTIONS EN FAVEUR DES POMICULTEURS

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, pour faire suite à mes récentes déclarations concernant le programme destiné à venir en aide aux producteurs agricoles, je désire maintenant faire connaître les programmes qui sont autorisés pour les bleuets et les pommes.

Les producteurs de bleuets ont connu cette année une baisse de leurs recettes: des paiements directs leur seront versés par l'intermédiaire de l'Office de stabilisation des prix agricoles. On recueillera des données sur les ventes faites aux distributeurs et aux transformateurs, après quoi un paiement de 1¼c. la livre sera versé contre preuve de vente.

L'aide aux producteurs de pommes qui vendent au marché des produits frais prendra la forme de subventions propres à promouvoir la consommation de pommes. L'Office de stabilisation des prix agricoles a dressé un programme en collaboration avec le Conseil horticole canadien et les groupements de producteurs. La subven-

tion servira à stimuler la consommation de pommes au pays. Les producteurs paient actuellement une cotisation pour accroître la consommation de pommes. La subvention permettra d'abaisser la cotisation exigible cette année et contribuera ainsi à accroître leurs recettes.

Le détail de ces programmes sera communiqué aux groupements de producteurs et les paiements seront versés lorsqu'on aura recueilli les données nécessaires.

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Monsieur l'Orateur, la déclaration du ministre de l'Agriculture (M. Olson) est fort bien accueillie, même si elle est plutôt courte. J'espère que le programme de soutien sera suffisant. Je suis un peu au courant des entretiens qui ont eu lieu entre le ministre et les représentants des groupes de producteurs et le Conseil de l'horticulture, au sujet du programme de soutien du prix des pommes. J'espère donc que l'aide aux pomiculteurs sera plus sensible encore que la déclaration du ministre ne l'indique. Il est bon que nous ayons enfin pu avoir des entretiens avec les groupes de producteurs à propos d'un programme de soutien si nécessaire aux pomiculteurs. Il s'agit d'une industrie de base qui a été aux prises avec bien des difficultés sans que les producteurs puissent s'aider eux-mêmes. Je me réjouis de l'annonce que vient de faire le ministre et j'espère qu'il nous fournira des détails plus tard. Quant aux avantages financiers que ce programme pourra procurer, j'espère qu'ils seront encore plus considérables que ce qu'on a prévu.

**M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest):** Monsieur l'Orateur, mes commentaires sur la déclaration que le ministre a faite à 2 h 10 cet après-midi seront nécessairement brefs et d'ordre général. Venant d'une province grande productrice de pommes et de bleuets, je suis heureux d'apprendre qu'on versera une aide pour ces deux produits.

La fructiculture de la Colombie-Britannique, en fait l'ensemble de l'industrie agricole canadienne, ne se porte pas très bien aujourd'hui. Tous ceux qui ont suivi les délibérations à la Chambre des communes sur les problèmes de la production des grains et les difficultés des cultivateurs de l'Ouest n'ont guère de motifs de désaccord avec la déclaration.

Quelque encouragement des ventes que pourra fournir l'Office de la stabilisation, le problème provient des bas prix des pommes importées du Japon ou de la Chine continentale, qui servent principalement à la fabrication de pâtisseries dans tout le Canada.

En outre, les producteurs canadiens ont souffert de la baisse des prix de gros des pommes aux États-Unis, bien qu'on n'importe pas de ces pommes. Les recettes ont baissé pour beaucoup de produits agricoles, y compris les pommes. En même temps, de nombreuses familles canadiennes sont privées de pommes pour leurs enfants. Nous devrions peut-être concevoir quelque chose comme des programmes de déjeuners gratuits à l'école qui comprendraient des pommes. Il faut prendre sans tarder des mesures favorables aux producteurs lorsqu'ils sont menacés par les importations à bas prix.

J'espère que nous pourrions aussi, grâce aux initiatives que vient d'annoncer le ministre, compter sur de nouvelles études de ce problème très important. Les mesures qu'ont prises récemment les États-Unis pour protéger leur économie nous feront peut-être comprendre que, sans vouloir de véritables représailles nous ne devrions pas faire moins pour notre propre population.